Fiche signalétique - Activité statistique et résultats publiés

# Statistique suisse des zones à bâtir

## **Description**

La Statistique suisse des zones à bâtir fournit des informations sur la taille et la répartition géographique des zones à bâtir en Suisse. Elle a été établie sur la base des géodonnées relatives aux plans d'affectation communaux disponibles auprès des offices cantonaux d'aménagement du territoire. Les modifications sont identifiées et quantifiées depuis la deuxième statistique.

### Disponibilité:

2007 (première statistique), puis tous les cinq ans.

#### Couverture:

Toute la Suisse, tous les cantons.

#### Caractéristiques saisies :

- Surfaces des zones à bâtir par affectation principale
- Habitants et emplois à l'intérieur des zones à bâtir
- Surface des zones à bâtir par habitant et par emploi
- Zones à bâtir non construites
- Desserte des zones à bâtir par les transports publics

### Méthodologie

#### Méthode utilisée:

Analyse des géodonnées cantonales conformément au modèle de géodonnées minimal ID 73 « Plans d'affectation (cantonaux/communaux) ».

## Variables utilisées :

Surfaces par affectation principale (selon les géodonnées des cantons)

Zones d'habitation

Zones d'activités économiques

Zones mixtes

Zones centrales

Zones affectées à des besoins publics

Zones à bâtir à constructibilité restreinte

Zones de tourisme et de loisirs

Zones de transport à l'intérieur des zones à bâtir

Autres zones à bâtir

- Habitants et emplois (STATPOP/STATENT, OFS)
- Mensuration officielle (cantons), modèle topographique du paysage (swisstopo), Registre fédéral des bâtiments et des logements (OFS) pour la définition des zones à bâtir construites et non construites
- Niveaux de qualité de la desserte par les transports publics (ARE)

La variable « genre » (homme/femme) n'est pas à disposition dans le jeu de données.

# Date/période du relevé :

Le jour de référence est fixé au 1er janvier de l'année en question.

#### Fréquence de la publication :

Tous les cinq ans depuis 2007.

## Degré de régionalisation :

National, cantonal, communal, types de communes.

# Appariements utilisés :

Aucun

## Qualité des informations statistiques :

Conformément au modèle de géodonnées minimal ID 73 « Plans d'affectation (cantonaux/communaux) ».

|                       | Le rapport publié fournit des informations plus détaillées : Statistique suisse des zones à bâtir  |
|-----------------------|--|
| Politique de révision | Révisions fondamentales :  |
|                       | Aucune prévue pour l'instant.  |
| Bases légales         | <ul> <li>Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (RS 700)</li> <li>Ordonnance du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (RS 700.1)</li> <li>Ordonnance sur la statistique fédérale du 30 avril 2025 (RS 431.011)</li> </ul> |
| Organisation          | Office fédéral du développement territorial (ARE), services cantonaux de l'aménagement du territoire.  |
|                       | Les données sont collectées par les cantons, tandis que l'ARE se charge de leur analyse et de leur publication.  |
|                       | Contact ARE: Section Bases rolf.giezendanner@are.admin.ch +41 58 462 01 30 www.are.admin.ch  |